

FICHE ACTION 2

promouvoir l'identité plurielle du territoire

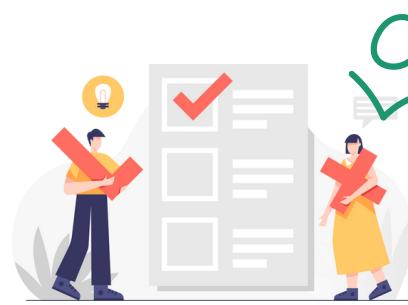


PROJET ÉLIGIBLE ?

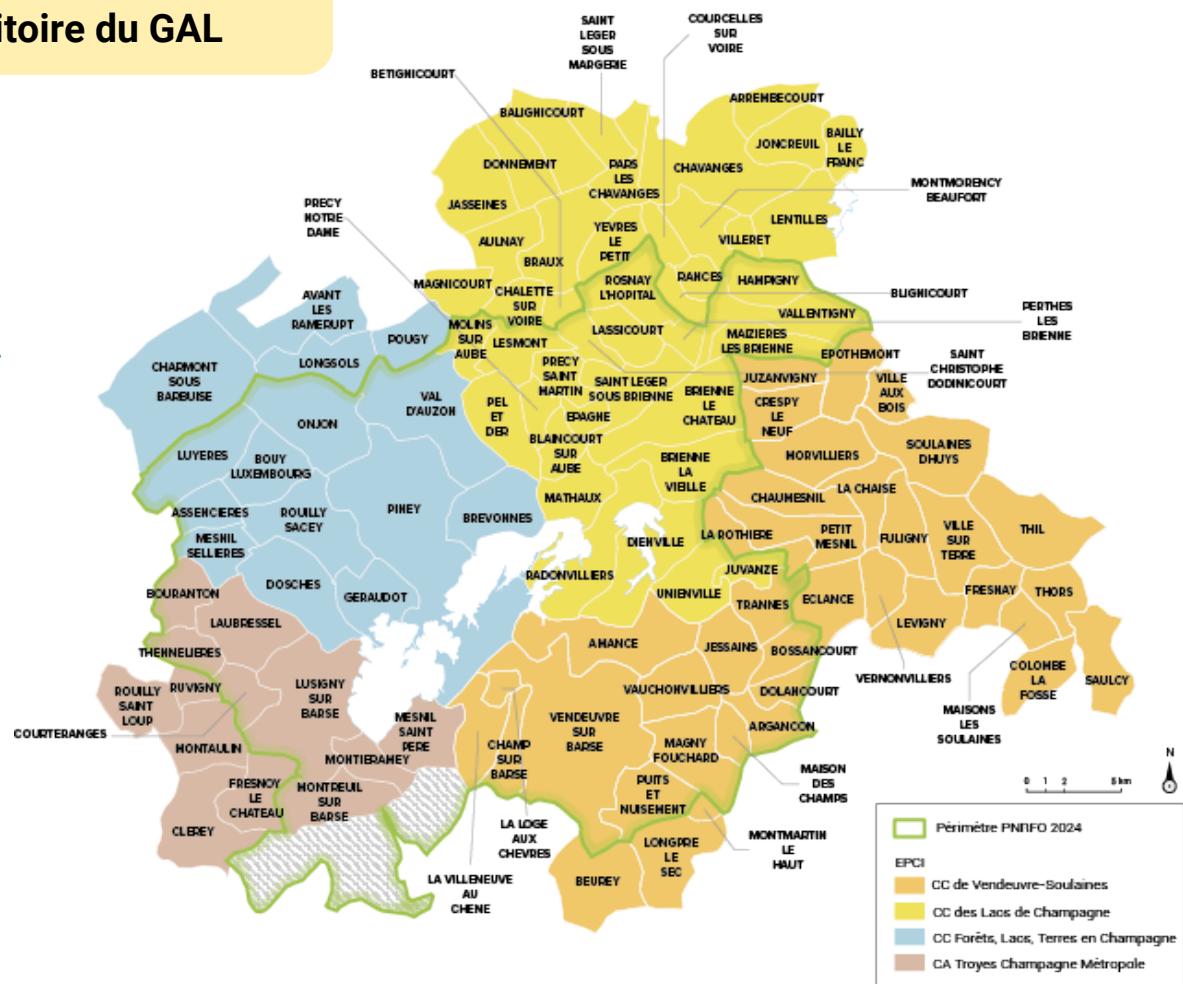
Pour faire appel à LEADER, mon projet doit



se dérouler sur le territoire du GAL



OK!



être innovant et correspondre à la stratégie de développement

Pour savoir si mon projet correspond à la stratégie de développement du GAL, je peux consulter les Fiches Actions du GAL du Triangle d'Orient.



NE PAS avoir commencé

Je ne dois pas avoir signé de devis, payé de prestations ou de factures.

FICHES ACTIONS

RENDRE UNE STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT OPÉRATIONNELLE

Les Fiches Actions détaillent les attentes opérationnelles de la stratégie locale de développement. Cette dernière s'est co-construite avec les acteurs du territoire et les communes grâce à des ateliers de concertation et l'expérience de la précédente programmation 2014-2022.



1



2



3



4

DÉVELOPPER
UNE
ÉCONOMIE
LOCALE
DURABLE

PROMOUVOIR
L'IDENTITÉ
PLURIELLE DU
TERRITOIRE

AMÉLIORER
LES
SOLIDARITÉS
ET L'OFFRE DE
SERVICES

COOPÉRATION

PROMOUVOIR L'IDENTITÉ PLURIELLE DU TERRITOIRE

Promouvoir et valoriser le patrimoine naturel et le patrimoine bâti du territoire :

- Diversifier l'offre culturelle et la désaisonnaliser (ex. mise en valeur de sites existants, nouvelles offres, mise en réseau des acteurs, valorisation des savoir-faire...) ;
- Encourager la consommation des produits agricoles, gastronomiques ou artisanaux (ex. circuits de découverte, échanges entre professionnels et avec le grand-public) ;
- Développer l'écotourisme (activités et hébergements).

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- Valorisation et restauration du patrimoine vernaculaire
- Réhabilitation de bâtiments du patrimoine local en hébergements écotouristiques
- Création et développement de produits écotouristiques
- Création et développement de projets de découverte du patrimoine culturel local et de produits et savoir-faire locaux
- Développement de l'accessibilité aux lieux de découverte et aux manifestations
- Crédit, développement, mise en valeur et promotion de circuits de découverte multi-thématisques
- Événements en lien avec la thématique
- Sensibilisation, animation, partage de l'information et mise en réseau des acteurs



QU'EST CE QUE LEADER PEUT FINANCER ?

DÉPENSES ÉLIGIBLES



Investissements matériels

- Travaux et aménagements extérieurs et intérieurs
- Équipement et matériel

Frais généraux et études

- Honoraires d'architectes et rémunérations d'ingénieurs et de consultants
- Dépenses liées au conseil
- Études de faisabilité technico-économique
- Expertises

Dépenses immatérielles

- Acquisition ou développement de logiciels informatiques et d'applications
- Acquisition de brevets, licences, droits d'auteur et marques commerciales
- Création ou développement de site internet

Dépenses d'animation

- Dépenses de personnel
- Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration
- Prestations externes
- Frais de formation

Dépenses de promotion

- Frais de communication et de promotion
- Organisation d'un évènement

Coûts indirects

DÉPENSES INÉLIGIBLES

- TVA (sauf si TVA non récupérable par le porteur de projet)
- Matériel de renouvellement et de mise aux normes
- Matériel d'occasion et reconditionné à neuf
- Le crédit-bail
- L'achat de terrain et bien immobilier
- Rémunération de l'auto-construction (seuls les matériels et les matériaux liés à l'auto-construction peuvent être éligibles)
- Terrassement, démolition, VRD et assainissement
- Les contrôles techniques SPS
- Les contributions en nature



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Collectivités territoriales et leurs groupements (hors communes)
Tous types d'établissements publics
Associations et fédérations
Microentreprises, PME, TPE
Agriculteurs
Particuliers

Le porteur de projet :

- doit disposer d'un numéro Siren ou Siret référencé sur l'Insee,
- doit pouvoir justifier d'une bonne santé économique.

DES QUESTIONS ?

Pour la moindre question,
je prends contact avec
l'équipe technique du GAL.

GAL
Triangle
d'Orient



Marion ZVUNKA

Animatrice LEADER

03.25.43.81.96.

leader@pnrfo.org



Elodie BIER

Gestionnaire LEADER

03.25.43.38.84.

gestion-leader@pnrfo.org

Maison du Parc
10220 PINNEY
03 25 43 38 88
www.pnr-foret-orient.fr

